

République Française - Département d'Indre-et-Loire

COMMUNE de VERNOU-sur-BRENNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 17 JANVIER 2022**

**Convocation adressée aux Conseillers  
par courrier le :**

10 janvier 2022

L'an deux mille vingt deux, le dix sept janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de VERNOU-sur-BRENNE, légalement convoqué le 10 janvier 2022 par Madame le Maire, Mme DEVALLÉE Pascale, s'est réuni en session ordinaire.

Il a été procédé à l'appel nominal.

**Effectif légal du Conseil : 23**

**Etaient présents les conseillers municipaux suivants, formant la majorité des membres en exercice :**

**Nombre de Conseillers :**

En exercice : 23

Présents : 21

Votants : 23

Mme DEVALLÉE Pascale, Mme FERRAND Claude, M. LEBREC Michel, Mme GOURON Claude, M. TARBE de SAINT-HARDOUIN Patrice, M. MAZET Franck, Mme COMMUNAL Renée, M. SIMONIN Denis, Mme BONZON Marie-Claude, M. FROGER David, M. CHAMPION Pierre, M. ROBIN Xavier, Mme DUBRAY Françoise, Mme PELLUAU Carole, Mme HENNEQUET-ANTIER Christelle, Mme LABREVOIT Sandrine, M. LESAGE Mathieu, M. BONZON Sébastien, Mme DELALEUF Marie, M. LANDAIS Romain, M. DEVALLÉE Victorien.

**Résultats du vote :**

Voix « POUR » : 23

Voix « CONTRE » : 0

Abstentions / blancs : 0

**Etaient absents et excusés ayant donné pouvoir :**

Mme MERCIER Céline, donne pouvoir à M. LESAGE Mathieu

Mme CHASLE Sophie, donne pouvoir à Mme DEVALLEE Pascale

**Etaient absents excusés :**

Néant

**Etaient absents non excusés :**

Néant

Transmission en Préf. , le  
Publié, affiché, notifié, le

Madame Marie-Claude BONZON a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

**CERTIFIE EXECUTOIRE**

Le Maire,

**DELIBERATION N° 03 / 2022**

**OPERATION D'AMENAGEMENT TOURAINE LOGEMENT  
RUE QUINCAMPOIX – ILOT 7  
DIVISION PARCELLAIRE – CESSION DE TERRAIN**



Madame Le Maire rappelle que Touraine Logement E.S.H. réalise une opération mixte comprenant des logements sociaux locatifs et en accession sur des parcelles communales situées en centre bourg, à l'angle des rues Anatole France et Quincampoix.

Un permis de construire a été délivré pour la réalisation de 57 logements répartis en 8 îlots et comprenant 17 logements locatifs et 40 logements en accession sociale/PSLA.

L'îlot 7 accueille aujourd'hui 4 maisons individuelles jumelées en accession.

Il a été constaté lors d'une visite sur site, un empiètement de l'une d'entre elles, de 11 cm, sur la parcelle communale cadastrée section AM n°500. Touraine Logement E.S.H. souhaiterait rétablir des limites de propriétés concordantes et pour cela, acquérir l'assiette foncière objet de l'empiètement (voir plan ci-joint).

Les frais de géomètre et les frais notariés sont pris en charge par Touraine Logement.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **autorise** le découpage cadastral de la parcelle cadastrée section AM n°500 ;
- **autorise** la signature, par Madame Le Maire ou par délégation, Monsieur Patrice Tarbé, adjoint délégué à l'urbanisme, de la cession à l'euro symbolique, au profit de Touraine Logement E.S.H. ou de toute personne se substituant, de la partie de parcelle AM n°500 permettant de réajuster l'assiette foncière de l'opération, ainsi que tout document y afférent.

**POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME**



**Madame le Maire,  
Pascale DEBALLÉE**